

**ASSOCIATION
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité Départemental de la Corrèze**

29, Quai Gabriel Péri

1900 TULLE

LVDS Audit

Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025**

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE
29 quai Gabriel-Péri
19000 TULLE

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SAS Cabinet LVDS AUDIT
Commissaires aux Comptes
11, rue de la Fontaine Bleue - BP 10113
19103 BRIVE CEDEX
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Mail : lvdsaudit@lvds.biz

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale du Comité Départemental de la Corrèze de l'association Ligue contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de la Corrèze de l'association Ligue contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.3 « *changement de méthode comptable* » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement comptable ANC n°2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R821-180 code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

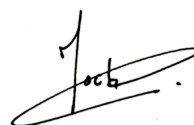
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brive, le 20 mars 2026

Pour la SAS LVDS AUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. MOCHE', with a stylized flourish at the end.

Mathieu MOCHE
Commissaire aux Comptes.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				29.70
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				29.70
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	880 003.60	(501 669.60)	378 334.00	388 820.99
Terrains	53 000.00		53 000.00	53 000.00
Constructions	762 086.71	(443 756.28)	318 330.43	329 580.83
Install. techniques, matériel et outillage industriels	64 916.89	(57 913.32)	7 003.57	6 240.16
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	630.00		630.00	630.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30.00		30.00	30.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600.00		600.00	600.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	880 633.60	(501 669.60)	378 964.00	389 480.69
STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	147 546.31		147 546.31	145 051.14
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 317.21		10 317.21	12 925.70
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	130 599.66		130 599.66	120 328.96
Charges constatées d'avance	6 629.44		6 629.44	11 796.48
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	591 384.50		591 384.50	577 189.17
Instruments Financiers A Terme	265 000.00		265 000.00	265 000.00
Disponibilités	326 384.50		326 384.50	312 189.17
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	738 930.81		738 930.81	722 240.31
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 619 564.41	(501 669.60)	1 117 894.81	1 111 721.00
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

Exercice au
31/12/2025Exercice au
31/12/2024

Fonds propres sans droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projet de l'entité

Autres réserves

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

Situation nette (sous total)

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

FONDS PROPRES - TOTAL I

887 675.35

795 564.40

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

22 545.00

105 049.47

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II

22 545.00

105 049.47

Provisions pour risques

Provisions pour charges

30 449.00

27 589.00

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III

30 449.00

27 589.00

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

18 888.70

29 462.20

Emprunts obligataires convertibles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

18 888.70

29 462.20

DETTES

158 336.76

154 055.93

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs et donations

Dettes sociales

Dettes fiscales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Produits constatés d'avance

84 948.73

89 313.45

39 562.93

41 612.97

289.00

239.00

33 536.10

22 890.51

EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV

177 225.46

183 518.13

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)

1 117 894.81

1 111 721.00

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
		12 Mois	12 Mois		
Cotisations	26 744.00	27 328.00	(584.00)	-2.14 %	
Ventes de biens et services	126 437.03	109 957.38	16 479.65	14.99 %	
Ventes de biens	35 995.67	33 006.18	2 989.49	9.06 %	
. dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de service	90 441.36	76 951.20	13 490.16	17.53 %	
. dont parrainages	1 622.07	440.00	1 182.07		
Concours publics et subventions d'exploitation	129 078.73	178 700.69	(49 621.96)	-27.77 %	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co					
Ressources liées à la générosité du public	401 117.55	373 283.14	27 834.41	7.46 %	
Dons manuels	398 617.55	369 283.14	29 334.41	7.94 %	
Mécénats	2 500.00	4 000.00	(1 500.00)	-37.50 %	
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières reçues	271 470.30	196 157.89	75 312.41	38.39 %	
Reprises sur amort., dépr., prov.		14 724.69	(14 724.69)		
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles					
Utilisations des fonds dédiés	93 244.47	68 516.21	24 728.26	36.09 %	
Autres produits	314.83		314.83		
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 048 406.91	968 668.00	79 738.91	8.23 %	
Achats de marchandises	8 931.24	7 106.71	1 824.53	25.67 %	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes	397 706.39	393 317.50	4 388.89	1.12 %	
Aides financières	117 188.10	136 637.33	(19 449.23)	-14.23 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	10 411.36	14 140.95	(3 729.59)	-26.37 %	
Salaires et traitements	245 681.34	233 256.73	12 424.61	5.33 %	
Cotisations sociales	93 050.96	90 427.12	2 623.84	2.90 %	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	33 780.08	37 881.38	(4 101.30)	-10.83 %	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé					
Reports en fonds dédiés	10 740.00	101 612.84	(90 872.84)	-89.43 %	
Autres charges	40 317.02	35 576.62	4 740.40	13.32 %	
CHARGES D'EXPLOITATION	957 806.49	1 049 957.18	(92 150.69)	-8.78 %	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	90 600.42	(81 289.18)	171 889.60		
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis					
Autres intérêts et produits assimilés	12 090.44	12 932.40	(841.96)	-6.51 %	
Reprises sur provisions, dépréciations					
Différences positives de change					
Produits des immobilisations financières cédées					
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor					
PRODUITS FINANCIERS	12 090.44	12 932.40	(841.96)	-6.51 %	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés	369.42	554.19	(184.77)	-33.34 %	
Différences négatives de change					
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésor					
CHARGES FINANCIÈRES	369.42	554.19	(184.77)	-33.34 %	
RÉSULTAT FINANCIER	11 721.02	12 378.21	(657.19)	-5.31 %	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	102 321.44	(68 910.97)	171 232.41	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 822.76	(7 822.76)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	110.00	591.11	(481.11)	-81.39 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(110.00)	7 231.65	(7 341.65)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	2 418.00	363.00	2 055.00	
TOTAL DES PRODUITS	1 060 497.35	989 423.16	71 074.19	7.18 %
TOTAL DES CHARGES	960 703.91	1 051 465.48	(90 761.57)	-8.63 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	99 793.44	(62 042.32)	161 835.76	
Dons en nature	1 473.65	2 771.37	(1 297.72)	-46.83 %
Prestations en nature		450.00	(450.00)	
Bénévolat	143 851.95	132 323.60	11 528.35	8.71 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	145 325.60	135 544.97	9 780.63	7.22 %
Secours en nature		2 371.37	(2 371.37)	
Mises à disposition gratuite de biens		850.00	623.65	73.37 %
Prestations en nature	1 473.65		11 528.35	8.71 %
Personnel bénévole	143 851.95	132 323.60		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	145 325.60	135 544.97	9 780.63	7.22 %
NON AFFECTÉS				



COMITE DE LA CORREZE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS **CLOS AU 31/12/2025**

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	8
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	9
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	10
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	11
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025 NEANT</i>	11
3.1.7 <i>Stocks : NEANT</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations : NEANT</i>	12
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	13
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	14
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	15
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	15
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	16
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	17
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	17
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	17
3.2.4 <i>Dettes</i>	17
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	17
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	18
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	19
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	20
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	21
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	21
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	23
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	23
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	23
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	23
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	24
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	24
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	24
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	24
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	25
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	25
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	25
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT</i>	26

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	26
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	26
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	26
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	28
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	28
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	28
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	28
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	29
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	29
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	29
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	29
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	29
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	30
4.5	TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	31
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	32
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	32
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	32
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	33
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	33
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	35
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	36
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	37
5.1	AUTRES INFORMATIONS	37
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	37
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	38
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	38
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	38

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de trésorier et secrétaire général,
- Augmentation significative du montant total des secours financiers aux personnes malades.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 188		1 188	0
Immobilisations corporelles	864 786	20 403	5 185	880 004
Immobilisations financières	630			630
Total	866 604	20 403	6 373	880 634

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	1 188
→ ... Sortie licence SPHINX		1 188
Immobilisations corporelles	20 403	5 185
→ ... VITRAT - Clim EL19	2 183	
→ ... STD - revêtements sols rdc	3 872	
→ ... FRONTY - peinture terrasse E	2 590	
→ ... TALAMONA - plâtre EL19	3 376	
→ ... ALFA B - visiophone	3 465	
→ ... BN - 4 PC	4 918	
→ ... Sortie AFRIAS - pose carrelage		5 185
Immobilisations financières	0	0
Total	20 403	6 373

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 158	30	1 188	0
Amort.Immobilisations corporelles	475 965	30 890	5 185	501 670
Amort.Immobilisations financières				
Total	477 123	30 920	6 373	501 670

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	30			30
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600			600
Total	630	0	0	630

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks : NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	10 317	10 317	
→ Autres Créances	130 600	130 600	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	6 629	6 629	
Total	147 546	147 546	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations : NEANT

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	265 000	265 000			
Total	265 000	265 000	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	80 769	
Livrets et comptes épargne	237 512	
Comptes à terme	8 103	
Total	326 384	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
MME BONAL		90
DERICHEBOURG	991	991
DIVERS INSCRIPTIONS LIG'O		31
LECLERC		96
SIEGE		250
MME MALLET	135	
Créances clients et comptes rattachés		
ACTC		125
SIEGE	562	1108
CD003	962	1152
CD009	1 717	995
CD015	1 256	1735
CD023	2 502	2984
CD073	2 262	2233
CD081	1 699	2402
DIVERS - ATELIER VIVI OR		60
DIVERS - INTER TULLE OR		132
DIVERS - CPTS CORREZE	368	
APPARTEMENT EL 19	150	
DOUBLE VIREMENT INTERMARCHÉ	-1 162	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Opérations particulières avec l'Etat		10900
Legs à recevoir	86 635	
Dons à recevoir	1 147	8057
Dons à recevoir du siège	24 590	14341
Prélèvements automatiques	3 658	3711
Dons divers		8680
Divers produits à recevoir	13 444	10873
Autres produits à recevoir du siège		62291
Compte d'attente		20
Disponibilités	326 384	312 189
Total	467 300	445 445

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Générali - Assurance immeuble	236	155
FAL - Adhésion	69,33	53
La Médicale - Assurance	871	802
CDCHS - Inscription LIG'OBAZINE	50	50
MACIF - Assurance		169
KONE - Maintenance ascenseur	1 536	1 464
Générali - Assurance commerce		2 764
RISO -copieur	2 577	4 679
FIDESSIA GENERALI		942
Générali - Assurance EGLETONS	66	61
Générali - Assurance USSEL	97	90
Générali - Assurance UZERCHE	164	
ACTIVIUM - abonnement	443	
ABT ZOOM		100
ABT ASH		147
MACIF - Assurance véhicules	520	320
Total	6 629	11 796

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	803 198	-62 042						741 156
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-62 042							99 793
Subventions d'investissement	54 408					7 682		46 726
Provisions réglementées								
Total	795 564	-62 042	0	0	0	7 682	0	887 675

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		99 800	57 608	10 740	45 803	22 545
→ Subvention ARS POST-CANCER	2023	5 300	2 085		2 085	0
→ Subvention ARS POST-CANCER	2024	14 160	14 160		2 355	11 805
→ Subvention ARS FONDS TABAC	2024	69 600	41 363		41 363	0
→ Subvention ARS POST-CANCER	2025	10 740		10 740		10 740
Ressources liées à la Générosité du Public :		1 000	974	0	974	0
→ Dons à détailler ...						
→ ... MGC Mutuelle - Buste	2024	1 000	974		974	0
Sous-Total "Dons"		1 000	974	0	974	0
→ Legs à détailler...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		61 243	46 467	0	46 467	0
→ ... Contribution du siège - Recherche interventionnelle	2023	61 243	46 467		46 467	0
Total		162 043	105 049	10 740	93 244	22 545

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →				
	27 589	2 860		30 449
Total	27 589	2 860	0	30 449

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine	18 889	10 733	8 156	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 949	84 949		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	39 852	39 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	33 536	33 536		
Produits constatés d'avance				
Total	177 226	169 070	8 156	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	39 852	41 852
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 446	8 254
→ Caisse de retraite	1 891	1 836
→ Caisse de prévoyance	4 327	4 592
→ Personnel autres charges à payer		101
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 899	1 730
→ Dettes congés à payer	17 128	18 501
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	5 872	6 599
→ Prélèvement à la source	289	239
Total	39 852	41 852

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	84 949	89 313
→ FNP - Factures non parvenues	52 586	75 761
ADOM LIM		284
AVEC AMAPA	39	288
BELIN		900
A.TAPIS	950	
L. CASTAGNE	4 544	793
A. CHAMPSEIX	50	
C.VACCHI	630	
L.CHARLUTEAU		135
CHG UZERCHE		3 712
CH TULLE	5 963	15 728
G. DESCLAUX		1 500
EDF PRO	300	300
ENGIE		333
NATIV'ZEN	338	
MAUGEIN	1 757	
A. DA CRUZ		300
V.SEGURA	50	
LA POSTE	1 641	1 391
CENTRE AQUA BRIVE		508
A. EL KIRET	709	
S.LEMEE	90	
N.FAUCHER	45	
E.LARQUIER	157	
ONCO NOUVELLE AQUITAINE	300	
C. LAVAL	1 215	225
M. MICHAUDEL		135
B. PONTUS		90
SCE	830	1 054
CABINET LVDS	4 560	4 500
A. VAN DOORN	250	350
SIEGE	28 169	43 236
→ Factures	32 362	13 552
A. ALESSIO		150
AGE D'OR SERVICE	104	51
ADMIR	50	
BARBAZANGE		390
B. BONAL	45	
CENTRE FRANCE PUB.	138	69
L. CHARLUTEAU		45
DIVERS	144	
DOMAPY	404	301
DURAND		383
A,DA CRUZ	350	
EMPLOI SERVICE		63
E.LARQUIER	207	
A.LEONARD	420	
ENERGEO	69	70
ENGIE	1 078	1 230
N.BAUDONNAT	45	
I.BONADEI	765	
LA BELLE VIE	63	
PISCINE BRIVE	304	
EL USSEL LOYER	200	
YACADOM	546	
M.BRON	100	
GP BUREAUTIQUE		122
EL SPORT SANTE	45	
LA DISTRIBUTION MEDICALE		135
C. LAGROLET		
M.BRESSY	495	
OMEIDZOU	219	
D. PIERREFITTE	1 145	
F. MORANCE	405	315
ORANGE	55	55
MME SABOTTIER	100	
B.PONTUS	45	180
PROFESSION SPORT	180	60
CORREAD	150	
I.MARCOS	90	
CH UZERCHE	1 998	
RISO	2 577	4 679
C. RIZARD	180	206
C. VACCHI		450
V.CHAMINAND	360	
BPCE CAR LEASE		566
CALLUNAE	213	51
CHALLANCIN	979	750
EDF PRO	43	91
A. GIBOURET LAMBERT		135
GIROD MEDICAL		1 161
L. LACHENAUD		1 035
A. MOREAU	270	135
LA POSTE		30
PROFESSION DOMICILE		175
MANDATAIRE	645	14
LES RASCASSES DE VENTADOUR	945	405
SIEGE	16 189	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	33 537	22 980
NOTES DE FRAIS	249	457
SECOURS FINANCIERS	2 732	570
RECHERCHE NATIONALE	24 235	21 953
CH BRIVE	1 320	
SUBVENTION	5 000	
Total	118 485	112 293

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Au 31 décembre 2025, les réserves du comité représentent 6,44 mois de fonctionnement, soit le seuil minimum recommandé au niveau national.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

				09/03/2026 - 13:44	
	019 - COMITÉ DE CORRÈZE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-763 495,99	-763 495,99	-575 324,99	-575 324,99
1.1	Cotisations sans contrepartie	-26 744,00	-26 744,00	-27 328,00	-27 328,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-401 117,55	-401 117,55	-373 283,14	-373 283,14
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-335 634,44	-335 634,44	-174 713,85	-174 713,85
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-74 678,16		-166 881,27	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-1 622,07		-440,00	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-72 741,26		-143 893,82	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-314,83		-22 547,45	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-129 078,73		-178 700,69	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-93 244,47		-68 516,21	
TOTAL		-1 060 497,35	-763 495,99	-989 423,16	-575 324,99

		Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-145 325,60	-145 325,60	-135 544,97	-135 544,97
	Bénévolat	-143 851,95	-143 851,95	-132 323,60	-132 323,60
	Prestations en nature			-450,00	-450,00
	Dons en nature	-1 473,65	-1 473,65	-2 771,37	-2 771,37
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-145 325,60	-145 325,60	-135 544,97	-135 544,97

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	019 - COMITÉ DE CORRÈZE		Décembre 2025		Décembre 2024	
	EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES			672 083,57	542 539,01	657 715,79	459 991,91
1.1 Réalisées en France			672 083,57	542 539,01	657 715,79	459 991,91
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			600 338,86	491 019,53	549 915,60	370 191,72
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			71 744,71	51 519,48	107 800,19	89 800,19
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			119 077,29	86 681,51	134 845,95	120 100,94
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			119 077,29	86 681,51	134 845,95	120 100,94
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			153 525,05	119 573,12	150 367,90	115 127,71
3.1 Frais d'information et de communication			13 021,81	13 021,81	13 206,06	13 206,06
3.2 Frais de fonctionnement			121 018,55	87 173,72	129 045,60	93 805,71
3.3 Autres charges			19 484,69	19 377,59	8 116,24	8 115,94
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 860,00	2 860,00	6 560,00	6 560,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			2 418,00		363,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			10 740,00		101 612,84	
TOTAL CHARGES			960 703,91	751 653,64	1 051 465,48	701 780,56
EXCÉDENT OU DÉFICIT			99 793,44		-62 042,32	

	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	65 426,13	65 426,13	62 471,30	62 471,30
Réalisées en France	65 426,13	65 426,13	62 471,30	62 471,30
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	41 435,00	41 435,00	40 333,63	40 333,63
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	38 464,47	38 464,47	32 740,04	32 740,04
TOTAL	145 325,60	145 325,60	135 544,97	135 544,97

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 299 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Royaume-Uni	
Total pays X	269
Luxembourg	30
Total pays Y	30
Total pays Z	0
Total	299

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
SIEGE Partenariat LECLERC OR		18 642
SIEGE Partenariat LECLERC CANCER ADO	6 384	10 206
SIEGE LEGS	192 345	18 469
SIEGE ASSURANCES VIE		4 947
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
MANIFESTATIONS	28 707	21 317
VENTES	35 996	32 720
PRESTATIONS - AUTRES VENTES	28 299	30 782
ACTIVITES DE RECUPERATION	19 008	18 304
AUTRES PRODUITS AFFECTES AUX MISSIONS SOCIALES	12 805	6 394
PRODUITS FINANCIERS	12 090	12 932
Total	335 634	174 713

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
TRANSFERTS DE CHARGES		14 725
PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 823
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES ET PREST	315	
Total	315	22 548

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	45 803	8 852
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	47 441	59 664
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	93 244	68 516

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de façon suivante :

- Salaires et charges sociales : au prorata du temps du travail effectué sur les missions inscrites sur la fiche de poste
- Charges de structure et de fonctionnement :
 - Véhicules : locations, carburants, assurances, entretien au prorata des kms parcourus par mission
 - Charges de structure : eau, gaz, électricité, assurances, entretien des locaux au prorata des surfaces occupées
 - Autres charges : fournitures, téléphonie, location copieur : répartition identique à celle des salaires
 - Amortissements : au prorata des surfaces occupées
- Cotisation statutaire : calcul voté à l'AG nationale et ventilation sur les missions définies par le siège

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 27 mars 2025.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer immobilier	2 400			2 400
Loyer mobilier	21 384	1 593	2 865	25 842
Assurance	5 822	413	3 749	9 984
Electricité et eau	10 153	395	931	11 479
Téléphone	4 900	507	1 066	6 473
Affranchissements	3 025	25 406	736	29 168
Entretien et maintenance	13 987	734	1 967	16 689
Fournitures	6 638	5 087	670	12 396
Carburant	1 973	391	428	2 792
Honoraires	6 762	246	2 249	9 258
Impôts et taxes foncières	5 989	198	395	6 582
Cotisation statutaire	20 301	7 143	10 151	37 595
Amortissements	11 870		19 050	30 920
Abonnements	815		2 949	3 764
Total	116 022	42 114	47 206	205 342

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	85 570	56 295
Actions d'information, de prévention et de dépistage	106 550	118 336
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	41 477	51 339
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	24 634	16 011
Frais de fonctionnement (dont communication)	84 331	87 551
Total	342 562	329 532

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	360 504	292 576
Actions d'information, prévention,dépistage	178 253	178 219
Actions de formation	1 788	420
Actions de recherche	57 984	77 524
Actions autres	1 810	1 177
Total	600 339	549 916
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	4 125	3 400
Actions d'information, prévention,dépistage	5 000	
Actions de formation		
Actions de recherche	62 620	104 400
Actions autres		
Total	71 745	107 800

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	13 022	13 206
Frais de gestion (<i>à détailler</i>) :		
Frais de gestion	109 622	117 057
Formation administrative	0	823
Impôts et taxes	1 246	1 995
Cotisation statutaire	10 151	9 170
Charges financières	851	1 155
Dotations amortissements	18 622	6 402
Charges exceptionnelles	12	560
Total	153 525	150 368

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	10 740	54 448
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		47 164
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	10 740	101 612

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	SMIC x 1,5	143 852	132 324
Prestation	Tarif négocié	1 474	450
Dons en nature			2 771
Total		145 326	135 545

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	815				5 167		2 949				8 931
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	279 879				81 560		36 268				397 706
Aides financières	45 443	71 745									117 188
Impôts, taxes et versement assimilés	8 567				477		1 367				10 411
Salaires et traitements	165 323				18 004		62 354				245 681
Charges sociales	65 696				6 350		21 005				93 051
Doations aux amortissements et dépréciations	11 870						19 050				30 920
Dotations aux prévisions								2 860			2 860
Reports en fonds dédiés										10 740	10 740
Autres charges	22 636				7 519		10 163				40 317
Charges financières							369				369
Charges exceptionnelles	110										110
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									2 418		2 418
TOTAL	600 339	71 745	0	0	119 077	0	153 525	2 860	2 418	10 740	960 704

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services			1 474		1 474
Personnel bénévole	65 426		39 961	38 464	143 852
TOTAL	65 426	0	41 435	38 464	145 326

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 560
Total	4 560

4.6.2 Charges et produits exceptionnels NEANT

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

	019 - COMITÉ DE CORRÈZE	Décembre 2025	Décembre 2024
	Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-763 495,99	-575 324,99
1.1 Cotisations sans contrepartie		-26 744,00	-27 328,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-401 117,55	-373 283,14
Dons manuels non affectés		-367 927,45	-352 055,50
Dons manuels affectés		-30 690,10	-17 227,64
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 500,00	-4 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-335 634,44	-174 713,85
Manifestations		-28 707,05	-21 317,20
Ventes (dont abonnement à vivre)		-35 995,67	-32 720,18
Prestations et autres ventes		-28 299,45	-30 782,36
Activités de récupération		-19 007,61	-18 304,13
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-12 805,18	-6 393,51
Autres produits affectés			
Produits financiers		-12 090,44	-12 932,40
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-198 729,04	-52 264,07
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-763 495,99	-575 324,99
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-126 455,57
TOTAL		-763 495,99	-701 780,56
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		303 074,45	421 885,11
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		11 842,35	-126 455,57
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		-7 607,35	7 644,91
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		307 309,45	303 074,45
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-145 325,60	-135 544,97
Bénévolat		-143 851,95	-132 323,60
Prestations en nature			-450,00
Dons en nature		-1 473,65	-2 771,37
TOTAL		-145 325,60	-135 544,97

LA LIQUE	019 - COMITÉ DE CORRÈZE	Décembre 2025	Décembre 2024
	Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		542 539,01	459 991,91
1.1 Réalisées en France		542 539,01	459 991,91
Actions réalisées par l'organisme		491 019,53	370 191,72
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		313 459,60	243 677,11
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		115 977,74	108 636,53
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 787,72	420,04
Actions de société et politique de santé		1 810,10	1 176,85
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		57 984,37	16 281,19
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		51 519,48	89 800,19
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		4 125,00	3 400,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		1 774,77	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		45 619,71	86 400,19
Programmes nationaux		30 619,71	56 400,19
Programmes régionaux et départementaux		15 000,00	30 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		86 681,51	120 100,94
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		86 681,51	120 100,94
Frais d'appel de dons		48 560,06	72 985,63
Frais d'appel des legs		1 566,52	1 197,90
Frais traitements des dons		31 369,35	20 325,05
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		5 168,26	25 592,36
Activités de récupérations		17,32	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		119 573,12	115 127,71
3.1 Frais d'information et de communication		13 021,81	13 206,06
Frais d'information et de communication externe		13 021,81	13 206,06
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		87 173,72	93 805,71
Frais de gestion		75 777,44	81 817,23
Formation administrative			823,26
Impôts et taxes		1 245,61	1 994,79
Cotisation statutaire 10%		10 150,67	9 170,43
3.3 Autres charges		19 377,59	8 115,94
Charges financières		850,77	1 154,69
Dotations aux amortissements		18 514,82	6 401,55
Charges exceptionnelles		12,00	559,70
TOTAL DES EMPLOIS		748 793,64	695 220,56
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 860,00	6 560,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		11 842,35	
TOTAL		763 495,99	701 780,56
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		65 426,13	62 471,30
Réalisées en France		65 426,13	62 471,30
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		41 435,00	40 333,63
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		38 464,47	32 740,04
TOTAL		145 325,60	135 544,97
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
01/10/2012	ACHAT MDLL STRUCTURE	88 007,93		88 007,93		1 759,97	0,00
01/10/2012	LESTRADE MDLL MACONN	13 652,26	12 085,89			273,01	31,32
01/10/2012	MDLL HON ARCHI STRUC	4 702,46	4 162,93			94,04	10,79
01/10/2012	MDLL HON DEKRA STRUC	1 549,78	1 371,97			30,99	3,56
16/04/2009	ETS BOUILLAGUET-Co	35 141,43				1 405,31	1 405,31
01/10/2012	ACHT MDLL CHARPENTE	2 940,86		2 940,86		117,61	0,00
01/10/2012	MAURIN-MDLL TRTMT CH	2 383,43	2 109,97			95,31	10,94
01/10/2012	DUMOND -MDLL CHARPENT	4 676,08	4 139,58			187,00	21,46
01/10/2012	MDLL HON ARCHI CHARP	462,58	409,51			18,50	2,12
01/10/2012	MDLL HON DEKRA CHARP	152,45	134,96			6,10	0,70
01/10/2012	TALAMONA-MDLL FACAD	6 000,00	5 311,60			399,81	45,87
01/10/2012	MDLL HON ARCHI FACAD	277,54	245,70			18,50	2,12
01/10/2012	MDLL HON DEKRA FACAD	91,47	80,98			6,10	0,70
01/10/2012	ACHAT MDLL CHAUFFAGE	3 485,46		3 485,46		232,25	0,00
01/10/2012	GRANSART-MDLL CHAUFFAGE	14 386,88	12 736,22			958,65	109,99
01/10/2012	MDLL HON ARCHI CHAUFFAGE	826,71	731,86			55,09	6,32
01/10/2012	MDLL HON DEKRA CHAUF	272,46	241,20			18,15	2,08
01/10/2012	ACHAT MDLL PLOMBERIE	8 604,73		8 604,73		344,10	0,00
01/10/2012	GRANSART-MDLL PLOMBERIE	10 338,62	9 152,43			413,45	47,44
01/10/2012	MDLL HON ARCHI PLOMB	876,25	775,71			35,04	4,02
01/10/2012	MDLL HON DEKRA PLOMB	288,79	255,66			11,55	1,33
05/12/2014	FAURIE SARL - TELEPH	1 706,40				68,25	68,25
11/02/2014	FAURIE SARL - TELEPH	804,00				32,15	32,15
01/10/2012	ACHAT MDLL MENUISERI	5 881,72		5 881,72		235,21	0,00
01/10/2012	SITTELEC - MDLL ELEC	21 235,54	18 799,11			849,22	97,43
01/10/2012	MDLL HON ARCHI MENUI	1 254,35	1 110,43			50,16	5,76
01/10/2012	MDLL HON DEKRA MENUI	413,39	365,96			16,53	1,90
01/10/2012	SITTELEC - MDLL ELEC	16 461,58	14 572,89			658,30	75,53
01/10/2012	MDLL HON ARCHI ELECT	761,46	674,10			30,45	3,49
01/10/2012	MDLL HON DEKRA ELEC	250,95	222,16			10,03	1,15
01/10/2012	NSPD-MDLL DESAMIAN	5 887,46	5 211,97			392,30	45,01
01/10/2012	CARRELEURS PAYS DE B	16 014,58	14 177,17			1 067,11	122,43
01/10/2012	TALAMONA-MDLL MURS	40 900,83	36 208,14			2 725,38	312,69
01/10/2012	MDLL HON ARCHI MURS	2 905,04	2 571,73			193,58	22,21
01/10/2012	MDLL HON DEKRA MURS	957,41	847,56			63,79	7,32
16/03/2018	LD SERVICES ETANCH T	1 300,00				52,00	52,00
17/04/2018	LD SERVICES ETANCH T	1 490,00				59,60	59,60
19/04/2021	FACT P.MAESTRACCI PE	1 481,76				98,78	98,78
30/07/2021	FACT STD TRAVAUX PEI	13 502,35				900,16	900,16
28/01/2022	SPHINX-LICENCE +M	1 188,00				29,70	29,70
01/06/2022	FAURIE INSTALLATION	2 148,00				298,33	298,33
01/06/2022	PERMAJUICE-VELO BL	2 550,00				354,17	354,17
30/07/2022	MOBILIER BUREAU GP B	2 240,52				448,10	448,10
08/09/2022	FACT OOGARDEN ABRI J	624,90				124,98	124,98
08/09/2022	FACT UNIVR CASQUE VR	2 400,00				548,89	548,89
05/10/2022	FACT STD TRAVAUX PEI	14 187,00				945,80	945,80
18/04/2023	FACT STD TRAVAUX PEI	10 748,71				716,58	716,58
10/05/2023	FACT ROL ELECS BLOCS	1 666,36				166,64	166,64
08/08/2023	SAF -PC JM	989,56				329,85	329,85
08/08/2023	SAF -PC JL	946,42				315,47	315,47
08/08/2023	SAF -PC HD	946,42				315,47	315,47
30/04/2024	FACT UNIVR CASQUE VR	1 512,00				504,00	504,00
13/05/2024	ALFA B - INSTALLATION	4 440,00				1 480,00	1 480,00
25/10/2024	FACT M+MATERIEUX PO	1 238,05				49,52	49,52
05/11/2024	FACT MURPROTECT-ETANC	6 683,00				668,30	668,30
03/12/2024	FACT GIROD BUSTE-P	1 160,56				386,85	386,85
31/01/2025	FACT VITRAT CLIM T1				2 182,97	200,71	200,71
05/05/2025	BN- PC ML				490,11	107,10	107,10
05/05/2025	BN- PC ML				490,11	107,10	107,10
05/05/2025	BN- PC ML				490,11	107,10	107,10
05/05/2025	BN - PC YB				1 264,92	276,41	276,41
05/05/2025	BN - PC DG				347,51	75,94	75,94
05/05/2025	BN - PC DG				347,51	75,94	75,94
05/05/2025	BN - PC DG				347,51	75,94	75,94
24/07/2025	FACT STD HORIZONS-SO				3 872,35	112,58	112,58
16/09/2025	FACT FRONTY PEINTURE				2 590,00	50,36	50,36
01/10/2025	ALFA B - VISIOPHONE				3 464,70	288,72	288,72
25/11/2025	TALAMONA TRAVAUX EL				3 375,59	22,50	22,50
30/12/2025	BN - PC DG				1 140,00	1,06	1,06
Total		387 996,49	148 707,39	108 920,70	20 403,39	23 167,64	12 796,04

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	16			
Bénévoles "administratifs"	48	2 564,00	1,56	45 690,48
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	50	5 508,50	3,35	98 161,47
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Financement de la recherche Représentation des usagers Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	114	8 072,50	4,91	143 852

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	9	14 698	8
Total	9	14 698	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	758
6257 - Réceptions	Restauration	166
6063 - Fournitures entretien	Fournitures entretien	13
6068 - Fournitures autres	Fournitures autres	217
6238 - Divers (adhésion CPTS)	Divers	20
Total		1 174

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 343 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

LVDS Centre Ouest

Siège Social : 3 chemin des Versannes - CS 20099 - 87203 **SAINT-JUNIEN**

Bureau : 68 rue Armand Barbès - 87100 **LIMOGES**

Bureau : 13 place du Général de Gaulle - 16700 **RUFFEC**

LVDS Massif Central

Siège Social : 2-3 parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 **USSEL**

Bureau : 8 avenue de la gare - 19400 **ARGENTAT**

LVDS Périgord

Siège Social : 13 rue Romaine - BP 4034 - 24004 **PÉRIGUEUX** Cedex

Bureau : 6 place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 **LE BUGUE**

Bureau : 6 et 8 boulevard Eugène Leroy - 24200 **SARLAT**

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coutal - 8 rue Jean-Baptiste SAY - 24120 **TERRASSON**

LVDS Expertise Tulle

58 bis avenue Victor Hugo - 19000 **TULLE**

AGRILIM Gestion

Siège Social : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 **TULLE**

Bureau : 11 bis avenue du Général de Gaulle - 19140 **UZERCHE**

SERIN Expertise

16 A Cours Sablon - 63000 **CLERMONT-FERRAND**

Cabinet AUCHABIE

20 avenue Édouard Herriot - 19100 **BRIVE-LA-GAILLARDE**

Z&M Conseil

1 rue Martinet - 23000 **GUÉRET**

Cabinet LARRIBE-VALVO

11 rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 **BRIVE-LA-GAILLARDE** Cedex

LVDS Audit

Siège Social : 11 rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 **BRIVE-LA-GAILLARDE** Cedex

Bureau : 16 A Cours Sablon - 63000 **CLERMONT-FERRAND**

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 **PARIS**

Bureau : 2-3 parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 **USSEL**

Audit Arnaudeau et Associés

68 rue Armand Barbès - 87100 **LIMOGES**